



Cette édition d'INFO Village est adressée à tous les habitants en version papier en même temps que le **bulletin municipal**. Depuis bientôt 2 ans, **INFO Village** est adressé tous les mois à celles et ceux qui en ont fait la demande en Mairie. Si ce n'est pas votre cas, merci de vous signaler dès maintenant afin d'être destinataire chaque début de mois.

Pour le Conseil Municipal, Baptiste Marseault, Maire

Agenda du mois :



Samedi 2 avril (puis 7 mai et 4 juin) :

Permanence de 9h à 11h30 salle de la Mairie pour établir le pass Domaine à tarif réduit pour les habitants (identité, chèque, photo si 1^{er} pass, justificatif de domicile, coordonnées tél et mail). Possibilité de déposer le tout sous enveloppe dans la boîte aux lettres de la Mairie (*permanence chaque 1^{er} samedi du mois jusqu'en juin*).
+ de 180 pass vendus !

Tous les vendredis :

Marché saisonnier de 15h à 20h.

13-14-15 / 19-20-21 avril :

Après-midi jeux salle de la Renaissance de 14h30 à 18h

Samedi 30 avril :

À port ouvert, lancement de saison estivale de Millière Raboton

Dimanche 1^{er} mai :

Concert « les Cantates de Bach » à l'église. 16h. 5€.



Prochains Conseils Municipaux :
2 mai, 1^{er} juin, 4 juillet
(à confirmer)

Informations municipales



En direct du Conseil Municipal du 8 mars

- Approbation de l'accompagnement par le Cerema pour la rédaction d'un **règlement de cogestion du coteau** entre les différents propriétaires.
- Acquisition d'un **bungalow** pour la création de la guinguette.
- Décision d'acquérir un **terrain potager** en bord de Loire pour mise à disposition auprès de jardiniers sous réserve de respect de cahier des charges.
- Approbation des tarifs de **location de la salle de la Renaissance** devenue municipale.
- Approbation de la **vente du bâtiment** de l'actuel Office de Tourisme.
- Création d'une **régie municipale** pour l'encaissement des différents produits (pass château, billetterie, location de salle et de matériel, concessions, droits de place, ...)
- Organisation des **bureaux de vote** des 10 et 24 avril.
- Approbation d'une **action de solidarité** pour le peuple ukrainien.
- Point sur les suggestions de **noms de lieux**.
- Information de la création d'une **association des professionnels de Chaumont-sur-Loire**.

Autres informations

Si vous devez **inscrire votre enfant à l'école** pour la rentrée prochaine, merci de prendre contact dès à présent avec le Directeur de l'école ou avec le secrétariat de Mairie.

Informations citoyennes : Élections présidentielles et législatives

Conformément à la loi, les bureaux de vote pour l'élection présidentielle seront ouverts **de 8h à 19h**.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour de l'élection, vous pouvez **établir une procuration** :

- en ligne avec le téléservice MaProcuration. Vous devrez ensuite vous présenter en Gendarmerie.
- en remplissant (en ligne ou papier) et déposant en Gendarmerie le document Cerfa 14952*03.
- en remplissant directement en Gendarmerie le document de procuration.

Dans tous les cas, vous devrez **vous munir de votre n° d'électeur** inscrit sur votre carte et celui de votre mandataire. Vous pouvez aussi les retrouver sur service-public.fr

Si vous n'avez pas reçu votre **carte d'électeur**, elle est peut-être en Mairie. **Merci d'apporter votre stylo.**



Vie associative : avis à la population !



L'assemblée Générale Constitutive du **Comité des Fêtes** aura lieu **vendredi 10 juin à 18h**. Si vous êtes intéressé par ce projet, merci de vous signaler au secrétariat de Mairie afin d'être recontacté. **02-54-20-98-41**

En attendant, comme vous le constaterez dans le bulletin municipal la saison promet d'être animée... Cela grâce à l'implication de villageois motivés. Si vous êtes disponible pour y contribuer en donnant un peu de votre temps :

- l'association **Chaumont-sur-Loire Fête la Musique** recrute des bénévoles pour la fête de **vendredi 17 juin** (annulée depuis 2 ans). En 2019, la 8^{ème} édition a accueilli plus de 3000 visiteurs. Réunion d'information et AG samedi 21 mai à 11h30 au parc en bord de Loire. Merci de vous manifester, CFLM vous accueillera à bras ouvert ! **cflm41@gmail.fr**

- l'association **la Renaissance** organisera ses 2 brocantes annuelles **dimanche 26 juin** en bord de Loire et **lundi 15 août** dans les Allées près de l'école. Là aussi, si vous avez un peu de temps, vous serez bienvenu ! **suzanne.darde@wanadoo.fr**

Alors à bientôt pour participer et contribuer aux festivités de votre village.



Votre patrimoine

Appel à contribution, suite et presque fin...

Voici donc quelques propositions reçues pour les noms de lieux. Merci à vous pour ces contributions qui guideront la réflexion pour les choix définitifs.

• l'espace du marché

⇒ Espace ou parc ou place des 4 vents, des cygnes, de la toue ligérienne, des bateliers, des bienheureux, du marché

• le grand espace du square

⇒ Parc (ou quartier) du Marais, des bords de Loire, Miss Pundji, des loisirs, des écureuils, des castors, Diane de Poitiers

• le parking face à la boulangerie

⇒ De la forge, de la forge Bodin, des cygnes, de la sucrerie, Nostradamus

• le parking rue de la Plage

⇒ De la plage, de la tuilerie, de la tuerie, de l'abattoir, du verger, des sternes, des sables, des bancs de sable

• le parking en contrebas de la pharmacie

⇒ Des charmilles, Catherine de Médicis, des hérons, des sternes, des aigrettes, du jumelage

• le verger derrière la Tuilerie

⇒ De la tuilerie, des perce-neiges, du ruisseau, de Broglie

• Le camping municipal

⇒ Les flots ligériens, les rives de Loire, grève de Loire, les varennas

Votre environnement

Le tri, c'est parti !



Depuis de nombreuses années, chacun est encouragé à trier ses déchets recyclables en les portant sur les points d'apports volontaires.

À partir du 1^{er} janvier 2023, **chaque foyer disposera d'un bac dédié** pour tous les emballages ménagers plastique et métal (pots de yaourt, barquettes alimentaires, blisters, capsules café, ...). La collecte se fera en porte à porte chaque semaine avec alternance une semaine sur 2 entre **ordures ménagères** (bac gris) et **déchets recyclables** (bac jaune). Le verre restera en apport volontaire dans les points tri.

Les nouveaux bacs seront distribués au cours du 2nd semestre 2022.

Toujours pour encourager à réduire la quantité de déchets déposés dans le bac ménager, et anticiper la future obligation de tri des **déchets biodégradables** à la source en 2024, Agglopolys vous dote dès à présent et gratuitement d'un composteur ou lombricomposteur.

Le formulaire de demande est en ligne sur le site d'Agglopolys ou en appelant au

02-54-90-35-35.



Infos santé :

Le masque n'est désormais plus obligatoire sur le marché.
Les professionnels de santé de notre commune, infirmières et pharmacien, se tiennent à votre disposition pour la vaccination.



Pharmacies de garde en avril :

3 avril : Chouzy / 10 avril : Herbault / 17 avril : la Chapelle / 18 avril : Blois 2 / 24 avril : St Sulpice